

» PRESSE NATIONALE

Politique 



L'inter

APRÈS LE COUP D'ÉTAT EN GUINÉE, POLITIQUE NATIONALE, AMADOU COULIBALY (PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT) RASSURE: «NOS FRONTIÈRES SONT SÉCURISÉES »

La traditionnelle conférence de presse au terme du Conseil des ministres était animée, hier, par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly. Le coup d'Etat en Guinée, intervenu le 5 septembre 2021 avec la chute du Président Alpha Condé, a retenu l'attention de nombreux journalistes. A la question de savoir si ce changement de régime avec l'intervention de militaires n'aurait pas de répercussions aux frontières ivoiriennes, Amadou Coulibaly a tenu à rassurer les Ivoiriens. « Depuis les attaques que notre pays a connues dans le Nord, le dispositif de sécurité à nos frontières a été renforcé. C'est un dispositif robuste. Il n'y a pas lieu de prendre des mesures supplémentaires. Nos frontières sont sécurisées, je peux vous rassurer », a-t-il déclaré sans plus de détails.

Economie 



lejour

LIGNE 1 DU MÉTRO D'ABIDJAN : 6 000 EMPLOIS CRÉÉS

La réalisation de la ligne 1 du Métro d'Abidjan par le groupe français Bouygues va générer de nombreux emplois en Côte d'Ivoire. Amadou Coulibaly, porte-parole du gouvernement, a annoncé à l'issue du Conseil des ministres, hier mercredi, qu'environ 6 000 emplois seront créés grâce à la réalisation de cette ligne. Il s'agit selon lui, de 2 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects et en phase d'exploitation ce sont au total 1 000 emplois qui seront créés. Le projet s'inscrit dans le cadre de la recherche de solutions pérennes susceptibles de répondre aux difficultés relatives au transport collectif de voyageurs dans le District d'Abidjan.



Notre Voie

FDFP : ANGE LÉONID BARRY-BATTESTI ET JOËL N'GUESSAN SUSPENDUS DE LEURS FONCTIONS

Le Conseil des ministres d'hier a suspendu le secrétaire général Ange Léonid Barry-Battesti et le président du Comité de gestion du Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP), Joël N'Guessan, de leurs fonctions. La raison ? Les malversations constatées dans la gestion administrative et financière de cet outil de la formation professionnelle et relevées dans un audit commandité en mars dernier par la Haute autorité de la Bonne gouvernance (HABG) et exécuté par l'Inspection générale d'Etat (IGE). Les deux désormais ex-responsables du FDFP étaient depuis peu à couteaux tirés.

Société 

Du 13 au 16 octobre 2021, se tiendra à Abidjan-Cocody, la 21e édition du Forum pharmaceutique international. Plus de 1 500 participants sont attendus à ce grand rendez-vous. Plusieurs sous-thèmes seront abordés, notamment l'industrie pharmaceutique, l'accessibilité des populations aux médicaments, les médicaments traditionnels améliorés, les problèmes d'antibiorésistance et les problèmes liés aux infections telles que la Covid-19 et enfin les médicaments de qualité inférieures et falsifiés. Le Docteur Diarra Arounan, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire a soutenu que les médicaments de rue ou faux médicaments sont un véritable problème pas seulement pour l'industrie pharmaceutique ivoirienne, mais pour toute la Côte d'Ivoire. « Environ 50 milliards de FCFA échappent chaque année aux impôts du fait de ce trafic illégitime de médicaments », a-t-il révélé.

VACCINATION ANTI-COVID 19 : Désormais les équivalences possibles

Non autorisées au début de la campagne, les équivalences entre vaccins sont désormais possibles. C'est l'une des principales informations données hier par le porte-parole du comité de veille, Pr Serges Eholié, chef du service des maladies infectieuses et tropicales, au traditionnel point presse du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle. Il s'agit là, a-t-il annoncé, d'une nouvelle stratégie pour améliorer l'offre vaccinale et la satisfaction des personnes ayant déjà reçu une dose de vaccin. « Comme vous le savez, nous avons une tension de dose de l'offre de vaccin AstraZeneca sur le marché mondial. Le ministère de la Santé a acté la mixité des doses en fonction des données scientifiques que nous avons. Cette mixité veut dire que les personnes qui ont reçu une dose d'AstraZeneca pourront recevoir une dose de Pfizer ».

INFAS / LANCEMENT DU CONCOURS 2021, Hier : 75 000 CANDIDATS ANNONCÉS POUR 4 000 PLACES

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba, a procédé au lancement des épreuves écrites du concours de l'Institut national de formation des agents de santé (INFAS), le mercredi 8 septembre 2021, au sein de l'institut à Treichville. Et ce sont, au total, 75 000 candidats sur toute l'étendue du territoire qui composent dans différentes filières de techniciens supérieurs de santé et auxiliaires, pour 4 000 places. Ainsi, du 8 au 12 septembre 2021, les candidats bacheliers composeront dans les filières de technicien supérieur de santé en hygiène et assainissement ; technicien supérieur de santé en Masso-Kinésithérapie ; etc. Et du 16 au 19, ce sera au tour des candidats ayant obtenu le Bepc, de composer dans les filières d'auxiliaire des soins infirmiers, auxiliaire des soins obstétricaux, etc.

ALPHABÉTISATION : LA 54ÈME JOURNÉE INTERNATIONALE CÉLÉBRÉE

La Côte d'Ivoire a célébré hier, au Centre national des matériels scientifiques (Cnms), à Cocody, la 54ème journée internationale de l'alphabétisation, autour du thème : « L'alphabétisation pour une reprise sur l'humain : réduire la fracture numérique ». Saisissant le sens de ce thème, Mamadou Coulibaly, inspecteur général de l'Éducation nationale (Igen), représentant la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, a traduit la reconnaissance du gouvernement ivoirien à l'endroit des promoteurs, des partenaires et des animateurs des cours d'alphabétisation. Relativement au travail abattu en cette période de lutte contre la Covid-19. Cela, pour réduire considérablement le taux de l'analphabétisme et la fracture numérique.



FIN DU STATUT DE RÉFUGIÉS D'ICI 2022 POUR LES IVOIRIENS PARTIS CES 20 DERNIÈRES ANNÉES

Les gouvernements de la Côte d'Ivoire et des pays ayant accueilli un grand nombre de réfugiés ivoiriens ces vingt dernières années ont signé, ce mardi 7 septembre, une déclaration dans laquelle ils recommandent officiellement l'invocation de la clause de cessation du statut de réfugié. En clair, ces pays estiment que les causes qui avaient poussé ces exilés à fuir leur pays n'existent plus. Dans un mois à Genève, le HCR proclamera cette clause de cessation. Les États devraient l'annoncer avant le 31 janvier 2022. Le HCR a recommandé qu'elle prenne effet à partir du 30 juin 2022.



RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022: MARIATOU KONÉ ANNONCE LE RETOUR DE LA DICTÉE AU PRIMAIRE ET AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

La ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, annonce le retour de la dictée dans les matières au titre de la rentrée scolaire 2021-2022. L'information a été rendue publique à travers une circulaire signée par la ministre et adressée à ses collaborateurs. Dans cette note, il est mentionné que pour l'évaluation en orthographe, le format en vigueur consacre deux outils de l'épreuve au primaire et au premier cycle du secondaire. Il s'agit de la dictée classique et du texte lacunaire. Pour la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, l'utilisation effective et régulière de ces deux outils contribue à développer les compétences des apprenants en orthographe.



LE GOUVERNEMENT ADOPTE UNE ORDONNANCE PORTANT SUR LE SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT

Le Conseil des ministres a adopté, mercredi 08 septembre 2021, une ordonnance portant règles applicables en matière de transport intelligent ainsi que sa loi de ratification qui entérine de fait, le Système de transport intelligent (STI) et les règles applicables, notamment, en ce qui concerne, la gestion électronique des infractions et la réglementation à travers la vidéo verbalisation, la gestion automatisée du trafic et l'information en temps réel des usagers. Cette ordonnance organise la mise en œuvre du système STI qui vise l'optimisation de l'utilisation des infrastructures de transport et l'amélioration de la mobilité, de la sécurité routière et de la sûreté.



VIDÉO-VERBALISATION : LA SICTA PRISE D'ASSAUT PAR LES VÉHICULES SUITE À LA PHASE DE RÉPRESSION

Suite à l'entrée en vigueur de la répression des infractions au code de la route, mardi 07 septembre 2021, plusieurs automobilistes ont décidé de suspendre leur travail pour prendre le chemin de la Société ivoirienne de contrôles techniques automobiles (SICTA) en vue de se mettre en règle. Selon la SICTA, plus de la moitié des véhicules en circulation sur un parc automobile estimé à un million de véhicules en Côte



LES LOIS PORTANT RÉPRESSION DE LA CYBER CRIMINALITÉ PASSENT DU SIMPLE AU DOUBLE (GOUVERNEMENT)

Le gouvernement ivoirien entend faire passer du simple au double les lois portant répression de la cyber criminalité en durcissant son dispositif juridique, à cet égard, face à la montée des menaces dans le cybercriminalité, a déclaré le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, lors de la conférence de presse, au terme du Conseil des ministres, mercredi 8 septembre 2021, au Palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Sont concernées par ce projet de loi, les infractions spécifiques aux technologies de l'infraction et de la communication, à la propriété intellectuelle et les agissements illicites sur les réseaux de communication électroniques, a précisé Amadou Coulibaly.



MALÉKAH MOURAD-CONDÉ NOMMÉE DG DE CÔTE D'IVOIRE TOURISME

Le porte-parole du gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly, a annoncé mercredi la nomination de Malékah Mourad-Condé comme directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme, après un Conseil des ministres. Le 13 août 2021, la directrice de la communication et des relations publiques du ministère ivoirien du Tourisme et des Loisirs, Anoh Isabelle, avait été nommée directeur général par intérim de Côte d'Ivoire Tourisme, en remplacement de Touré Nassénéba, appelée au gouvernement en avril 2021, en qualité de ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.



AFROBASKET MASCULIN 2021 : LE PRÉSIDENT OUATTARA OFFRE 5 MILLIONS FCFA À CHAQUE JOUEUR

Le Président de la République, Alassane Ouattara, offre à chacun des 12 joueurs de l'équipe nationale ayant pris part à l'Afrobasket masculin, à Kigali, au Rwanda, la somme de 5 millions de FCFA, a annoncé mercredi 08 septembre 2021, le Premier Ministre Patrick Achi, au cours d'une audience accordée à la délégation revenue de l'expédition. C'est un montant total de 100 millions de FCFA qui a été décaissé par le Président Ouattara pour récompenser les membres de la délégation qui étaient de l'aventure rwandaise. Ainsi, outre les athlètes, les encadreurs reçoivent 5 millions de FCFA, le staff technique empoche 12 millions de FCFA, le président de la Fédération ivoirienne de basketball (FIBB) et son adjoint percevront 10 millions de FCFA et le reste de la somme revient au ministère de tutelle pour l'organisation de la journée d'hommage du monde sportif aux vice-champions, prévue jeudi.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale



www.gouv.ci

